



Europäisches Patentamt  
European Patent Office  
Office européen des brevets



⑪ Numéro de publication: 0 563 771 A3

⑫

## DEMANDE DE BREVET EUROPÉEN

⑬ Numéro de dépôt: 93104839.1

⑮ Int. Cl. 5: G10C 3/16

⑭ Date de dépôt: 24.03.93

⑯ Priorité: 01.04.92 LU 88093

⑰ Demandeur: Raffali, André  
15/17 rue de Dalheim  
L-5898 Syren(LU)

⑰ Date de publication de la demande:  
06.10.93 Bulletin 93/40

⑱ Inventeur: Raffali, André  
15/17 rue de Dalheim  
L-5898 Syren(LU)

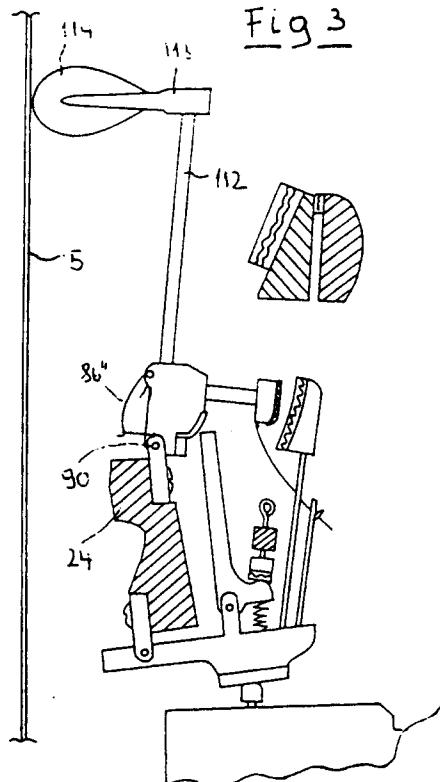
⑲ Etats contractants désignés:  
BE DE DK ES FR GB IT NL

⑲ Mandataire: Freylinger, Ernest T.  
Office de Brevets  
Ernest T. Freylinger  
321, route d'Arlon  
Boîte Postale 48  
L-8001 Strassen (LU)

⑳ Date de publication différée du rapport de  
recherche: 01.12.93 Bulletin 93/48

④ Mécanique de piano droit du type à échappement.

⑤ On propose une mécanique de piano droit du type à échappement. Chaque marteau est équilibré de façon à être dans un état d'équilibre instable sur son articulation (90) dans ou à proximité immédiate de la position d'impact de sa tête (113) sur la ou sur les cordes (5).





Office européen  
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 93 10 4839

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. CL.5)
X	FR-A-2 652 186 (F.SIMON & J.MASSON) * page 5, ligne 10 - page 6, ligne 12 *	1,2	G 10 C 3/16
A	* revendications 1,2,6-10; figures 1,3 * ---	3	
Y	DE-C- 223 086 (E.SOUHAMI) * le document en entier *	1-4,7-9	
Y	DE-C- 107 352 (J.G.MURDOCH & J.J.L.FUREY) * le document en entier *	1-4,7-9	
A	FR-E- 4 749 (J.SCHAFF) * figure 1 *	11	
A	GB-A- 213 997 (W.FINNIMORE) * page 1, ligne 18 - ligne 40; figures 1,4 *	13,17	
A	DE-C- 629 925 (K.FEYERABEND) -----		DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. CL.5)
			G 10 C
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examinateur	
LA HAYE	28-06-1993	HAASBROEK J N	
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons ----- & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			



Office européen  
des brevets

## REVENDICATIONS DONNANT LIEU AU PAIEMENT DE TAXES

La présente demande de brevet européen comportait lors de son dépôt plus de dix revendications.

- Toutes les taxes de revendication ayant été acquittées dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour toutes les revendications.
- Une partie seulement des taxes de revendication ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les dix premières revendications ainsi que pour celles pour lesquelles les taxes de revendication ont été acquittées.  
à savoir les revendications:
- Aucune taxe de revendication n'ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les dix premières revendications.

## ABSENCE D'UNITE D'INVENTION

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions,

à savoir:

voir feuille -B-

- Toutes les nouvelles taxes de recherche ayant été acquittées dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour toutes les revendications.
- Une partie seulement des nouvelles taxes de recherche ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent aux inventions pour lesquelles les taxes de recherche ont été acquittées  
à savoir les revendications:
- Aucune nouvelle taxe de recherche n'ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent à l'invention mentionnée en premier lieu dans les revendications,

à savoir les revendications: 1-9, 13-15, 17, 18



Office européen  
des brevets

EP 93 10 4839 -B-

**ABSENCE D'UNITE D'INVENTION**

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions,  
à savoir:

1. Revendications 1-9,13-15,17,18:  
Mécanisme pour ajuster le moment de rappel et  
d'équilibrage d'un marteau dans une mécanique de piano
2. Revendications 10,16,19:  
Mécanique de pédale douce